

# Geslain Rémi, parcours de captivité<sup>1</sup>

Arson Hervé  
V1.01  
10/10/2022

## *État civil*

Rémi<sup>2</sup> Augustin Geslain était né le 18 avril 1917 à Valframbert dans l'Orne. Son père s'appelait Marie Octave Geslain, et sa mère Marthe Marie Félicie Léonie Dubar. Il s'est marié à Valframbert le 30 janvier 1940 avec Simonne Irma Mathilde Dourdoigne. Il a déclaré être père de deux enfants au moment de l'arrestation (en 1941). Il était courtier en assurances et habitait à Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir), au 24 rue Doublay.

Il a été recruté à Alençon, matricule 109, ; en 1939, il a été appelé et il a rejoint le 8<sup>ème</sup> Régiment de Génie en tant que caporal selon la fiche de prisonnier ; selon la liste de rapatriés et démobilisés, il s'agirait plutôt du 7<sup>ème</sup> Régiment de Génie.

## *Capture et internement dans un Stalag en Allemagne*

Dès le début de la guerre, le 8<sup>ème</sup> régiment est transformé en dépôt de guerre ; il se replie en mai 1940 d'abord dans le département de l'Indre, puis dans celui de la Dordogne avant d'être enfin dissous en août. Comme Rémi Geslain pour sa part a été capturé le 21 juin 1940 à Forcelles en Meurthe-et-Moselle), il est plus probable qu'il ait été incorporé au 7<sup>ème</sup> Régiment de Génie.

Il est d'abord conduit dans un Frontstalag, à Toul, le 16 juillet<sup>3</sup>. Ensuite, il est emmené en Allemagne et arrive le 30 du même mois au Stalag IX A à Ziegenhain<sup>4</sup> ; il reçoit le matricule IX A 32 189. Il est bientôt affecté à un kommando de travail : le n° 448.

## *Évadé et repris*

Il s'évade de Ziegenhain en compagnie d'un autre prisonnier : Jouanot de Paris. Mais il sont repris le 20 avril 1941 par la Feldgendarmarie lorsqu'ils traversent la ville de Worms. Les Allemands leur infligent 21 jours de cellule, ensuite les évadés repris sont expédiés dans des kommandos disciplinaires, d'abord à Wesberg Hofgeismar (kommando n° 652) près de Göttingen jusqu'au 22 décembre, ensuite à Friedewald (kommando 1512) entre Cassel et Fulda jusqu'en avril 1942<sup>5</sup>.

## *Internement au Stalag 325*

Rémi Geslain est alors condamné à la déportation en Pologne pour les motifs suivants : évasions, sabotage du travail, organisation d'évasions individuelles ou groupées, incitation à l'évasion. Le transfert vers Rawa-Ruska s'effectue le 5 mai 1942<sup>6</sup>.

Il est envoyé dans un kommando de travail, celui de Zwierzyniec, à une cinquantaine de kilomètres au nord du camp central

---

1 Dossier statut au SHD-Caen : 21P 614421, attestations et Meldungen.

2 L'orthographe retenue est celle de l'extrait de naissance ; dans tous les documents consultés, allemands comme français, le prénom a été écrit : Rémy.

3 La fiche de prisonnier fait référence à une liste de prisonniers n° 13 989 qui n'a pas été présentée.

4 Meldung 133 du Stalag IX A ouverte le 21 août 1940.

5 Attestation de Jacques Lévy, P.G. IX A 34205.

6 Meldung 531 du Stalag IX A ouverte le 7 mai 1942.

## *Évasion réussie ; retour en France*<sup>7</sup>.

La date d'arrivée à Zwierzyniec n'est pas connue. Les prisonniers creusent un tunnel et, dans la nuit du 12 au 13 août 1942, 94 prisonniers s'échappent. Rémi Geslain n'a fait aucune déclaration concernant l'itinéraire de son retour en France, il n'a indiqué que la date de son arrivée : 20 septembre 1942.

## *Repris, envoyé en prison et nouvelle évasion*

Il a été repris par les Allemands alors qu'il tentait de passer la ligne de démarcation afin de rejoindre la zone libre ; il circulait sous une fausse identité, mais les Allemands ont retrouvé son véritable nom. C'est ce qui explique que son nom a été rayé sur la Meldung 708, liste des évadés du Stalag 325.

Toutefois, les Allemands ont crié victoire trop vite, comme on va le voir bientôt. Rémi Geslain est emprisonné à Rennes à partir du 5 novembre 1941, c'est le Frontstalag 133<sup>8</sup>. Mais les Allemands décident de le transférer au Frontstalag 141 le 17 du même mois<sup>9</sup>.

C'est un camp de transit installé dans une caserne de Vesoul en Haute-Saône, où pouvaient être internés jusqu'à 5 000 prisonniers. Ce camp n'était qu'une étape vers un camp en Allemagne, peut-être un retour au Stalag 325<sup>10</sup>. Mais ce transport va donner une nouvelle occasion au prisonnier de fausser compagnie à ses geôliers. Il parvient à s'évader à nouveau, dans des circonstances qui ne sont pas connues, le 19 novembre.

## *Deux ans de vie dans la clandestinité jusqu'à la démobilisation*

A partir de fin novembre 1942, il doit vivre caché. Il réapparaît après que les Allemands sont chassés de Normandie. Le centre de libération des prisonniers de guerre de Sées dans l'Orne le déclare en congé D.I. (durée indéterminée ?) ; la date d'arrivée en France retenue est le 21 septembre 1942 et la démobilisation est datée du 14 février 1945. L'adresse donnée par le militaire rendu à la vie civile est 88 rue Cazault à Alençon dans l'Orne, ce qui peut corroborer l'hypothèse selon laquelle il se cachait en Normandie depuis sa dernière évasion.

## *Après la Libération*

Rémi Geslain a été décoré de la Médaille des Evadés et de la Croix de Guerre, ordre n° 1 244 C.

Le titre d'Interné Résistant lui a été refusé le 22 avril 1965 pour les motifs suivants : « Le transfert de ce prisonnier de guerre au Stalag 325 (Rawa-Ruska) n'a pas été motivé par l'accomplissement d'un acte de résistance à l'ennemi... »

---

<sup>7</sup> Meldung 708 du Stalag 325 à Lemberg éditée le 3 mars 1943.

<sup>8</sup> Meldung 196 du Frontstalag 133 ouverte le 10 novembre 1942.

<sup>9</sup> La liste de prisonniers correspondante, la Meldung 195, n'a pas été présentée. Le renseignement figure sur la fiche de prisonnier.

<sup>10</sup> Voir la notice de Marcel Le Bloas, repris à Alençon en 1942 après une évasion réussie, et renvoyé au Stalag 325.